Comment limiter le délai de dépôt des notes de frais ?

Lors de la création d'une note de frais, il est possible de paramétrer une limite dans le passé à la saisie par un utilisateur.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Général > Structures/services > Editer**

Cliquez sur la clé en bout de ligne du libellé de la structure souhaitée,
puis dans l'onglet **Notes de frais**, rdv dans la rubrique **Paramètres de saisie**.

Renseignez le nombre de mois au delà duquel la saisie ne sera pas autorisée.
Puis sélectionnez, à l'aide du menu déroulant, les profils autorisés à une saisie antérieure à celle paramétrée.

Cliquez enfin sur **Enregistrer** .

Exemple: si je paramètre une **saisie de dépense impossible si inférieure à X mois** à 2
et une **saisie antérieure autorisée** pour les profils Gestionnaire et Administrateur,
alors le 08/08/23, un utilisateur ne pourra pas créer une note de frais dont la date de dépense est antérieure au 08/06/23, mais un gestionnaire ou l'administrateur le pourront.

From:
https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/param_ndf:parametrer_limite_date_depot

Last update: **2024/05/31 13:27**